

Agenda 21 des cultures

DU TERRITOIRE D'ANGERS

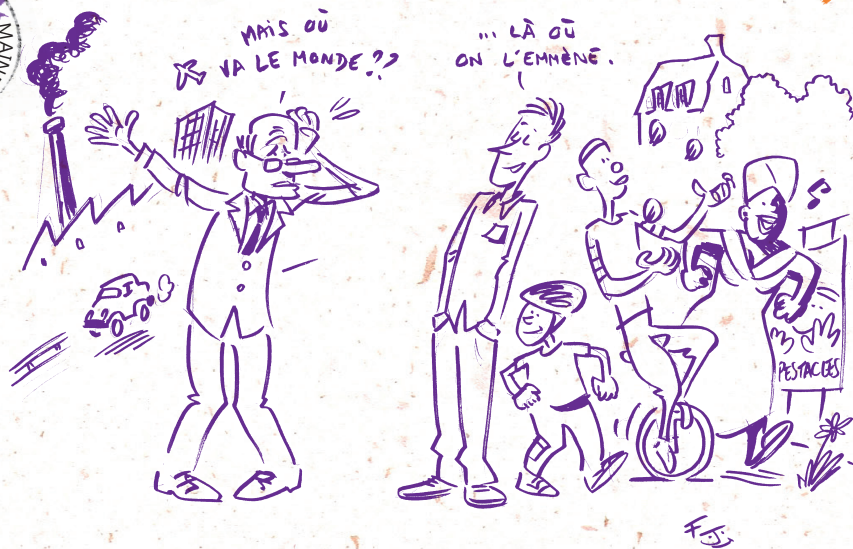
Le passage à l'action des acteurs angevins



POURQUOI UN AGENDA 21 DES CULTURES POUR LE TERRITOIRE D'ANGERS

Angers, territoire pionnier du développement durable, met en place depuis 2008 un **Agenda 21 global du territoire** qui cherche à transformer en profondeur les politiques locales dans le sens d'un **développement durable**. Aujourd'hui, des avancées significatives ont été conduites dans trois domaines : le climat, la biodiversité et la culture.

Dans la ligne de ce projet structurant, Angers soutient depuis 2008 la construction d'un **Agenda 21 des cultures**, pour transformer les politiques culturelles locales et promouvoir les valeurs essentielles affirmées dans le texte international *Agenda 21 de la culture* de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) et dans la déclaration de l'Unesco sur les **droits culturels** (droits humains, diversité culturelle, développement durable, démocratie participative, paix).





Une volonté de revisiter les politiques locales au regard des enjeux de notre société

À travers l'**Agenda 21 des cultures**, les acteurs angevins affirment leur volonté de questionner les politiques menées, notamment culturelles, au regard des enjeux de notre société en profonde mutation. Avec le changement de siècle, les enjeux sociaux en particulier ont pris une importance considérable : enjeux de solidarité, de lien aux autres (opposés à l'isolement, à l'individualisme ou aux luttes fratricides), enjeux de cohabitation, de partage multi-culturels et de reconnaissance de chacun (opposés aux replis identitaires et communautarismes)... *Plus que jamais*, comme le souligne Edgar Morin, *il est question au xx^e siècle d'« apprendre à être, vivre, partager, communiquer, en tant qu'humains de la planète Terre »*. Angers fait sienne cette manière de considérer la culture comme une richesse commune, comme un ferment de lien social, de relations humaines harmonieuses et de paix.

Une vision large de la culture qui invite à repenser les politiques culturelles du xx^e siècle

Comme le proposent les réflexions internationales menées par l'Unesco notamment, Angers a souhaité inscrire son action dans une conception large de la culture, qui recouvre les valeurs, les croyances, les convictions, les langues, les savoirs et les arts, les traditions, les modes de vie... c'est-à-dire tout ce qui permet à chacun d'exprimer son humanité. Cette manière de considérer la culture amène à reconnaître que chaque citoyen est porteur de culture et qu'il contribue à l'évolution culturelle du territoire où il réside.

CULTURES ET ACTIVITÉS
INSÉRÉES DANS LE LOCAL



Une volonté d'encourager et de promouvoir la diversité culturelle et la création

Le texte international de l'*Agenda 21 de la culture* affirme que « la diversité culturelle est le principal patrimoine de l'Humanité... ».

Angers veut traduire ce principe en actions

- Encourager la diversité culturelle.
- Reconnaître et favoriser l'expression culturelle de chacun.
- Reconnaître et garantir la place de l'artiste, du créateur.
- Maintenir les conditions permettant l'expression, comme une liberté fondamentale de l'être humain.

Cette liberté de création et d'expression est essentielle au développement de notre société. D'une part, par le bouillonnement, la confrontation d'idées, le débat démocratique qu'elle permet, d'autre part, par la réflexion sur le sens de nos vies et l'évolution de notre société qu'elle favorise.



Une volonté d'affirmer la place de la culture comme étroitement liée aux autres politiques locales

Pour beaucoup, la culture apparaît comme une partie secondaire, voire décorative des politiques publiques. Le lien étroit entre le développement durable de nos sociétés et la culture est au contraire démontré, celle-ci étant reconnue depuis 2010 par la commission culture de Cités et Gouvernements Locaux Unis comme le 4^e pilier du développement durable. Cela signifie qu'il ne peut y avoir de société durable sans culture. Cette conception insiste sur la transversalité des politiques culturelles et invite à sortir d'une logique verticale cloisonnée où la culture est juxtaposée aux autres politiques : agir dans le sens du développement de notre territoire, suppose d'inclure la question culturelle dans nos réflexions et l'élaboration de toutes les autres politiques locales.



Une volonté de construire autrement les politiques publiques par la participation démocratique des citoyens

L'Agenda 21 de la culture met en avant une démarche de démocratie participative et propose la participation démocratique des citoyens à l'élaboration, à l'exercice et à l'évaluation des politiques culturelles publiques. Il s'agit de réfléchir ensemble, de coconstruire la politique culturelle. Cette démarche reconnaît là encore que

la culture est le fait de chaque citoyen. Chaque citoyen peut donc contribuer à la conception de ces politiques. Cette logique fait écho à une volonté de la Ville d'Angers de construire et conduire ses politiques autrement, en associant les citoyens afin de nouer des dialogues féconds, de nourrir et d'enrichir les politiques publiques.



PAROLES D'ACTEURS

« Il s'agit d'essayer de trouver un cadre général, une philosophie, sur ce que pourrait être la culture dans les années à venir, avec une dose d'utopie et d'idéal ».

« Le sujet, c'est de grandir en humanité, grandir en éducation, grandir en liens sociaux ».

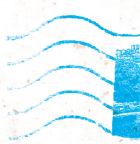
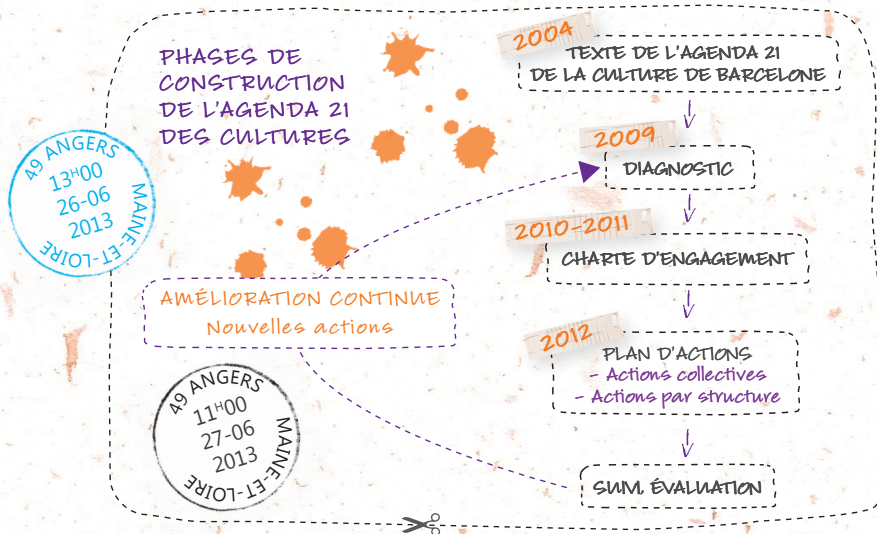
La coconstruction de l'Agenda 21 des cultures

Pour mettre en œuvre ce projet de société, une première phase tournée vers la réflexion et le croisement des idées a mobilisé 400 Angevins lors de plénières et ateliers de travail. Elle a abouti à l'été 2011 à l'adoption d'une **charte d'engagement**. Ce texte coécrit avec les acteurs angevins (habitants, artistes, associations, représentants d'instances participatives, opérateurs culturels, collectivité) définit des valeurs collectives en matière de culture et de développement durable. Il s'affirme comme un référentiel commun qui décline des axes prioritaires pour une nouvelle politique culturelle locale.

Le processus s'est poursuivi en 2012 par la définition d'actions. Les acteurs de la société civile et les institutionnels se sont consacrés à traduire en actes le travail de réflexion et de construction mis en place les années précédentes. En cours de lancement ou de finalisation, ces actions sont portées par une pluralité de partenaires et de membres de la société civile.

LES ENJEUX DE LA CHARTE D'ENGAGEMENT

- Considérer la diversité des cultures comme une richesse commune et favoriser l'expression culturelle de chacun.
- Articuler les démarches culturelles avec les autres projets et politiques du territoire.
- Favoriser les échanges et les métisages culturels et artistiques pour un vivre ensemble harmonieux.
- Favoriser les démarches de coopération et de coconstruction des initiatives et des politiques culturelles.
- Contribuer à une économie de la culture plurielle et responsable.
- Relier culture et environnement.



Le plan d'actions de l'Agenda 21 des cultures

Les Angevins s'impliquent depuis septembre 2012 dans la mise en œuvre des actions de l'Agenda 21 des cultures.

Des actions collectives

Après avoir adopté en septembre 2012 les actions proposées par la société civile, les acteurs angevins se sont mis en mouvement pour concrétiser le projet. Différents acteurs du territoire (habitants et organisations) se sont regroupés autour d'une action commune et travaillent de manière partenariale à son élaboration et mise en œuvre.

Quelques groupes formés pour les actions collectives



PAROLES D'ACTEURS

« L'idée de cet agenda est d'élaborer l'ensemble des priorités d'actions et les actions concrètes qui vont dans le sens d'une traduction au domaine de la culture, des principes du développement durable ».

Des actions par structure

Chaque acteur volontaire peut aller plus loin en mettant en œuvre ses propres actions, toujours dans le respect de la charte d'engagement de l'Agenda 21 des cultures. En fonction de son projet et de ses besoins, il identifie alors un processus, un calendrier et des moyens à mettre en œuvre.

Quelques structures qui investissent l'Agenda 21 des cultures



L'EPCC – Le Quai est engagé dans une démarche d'éco-théâtre afin de prendre en compte les enjeux environnementaux, économiques et sociaux, dans son fonctionnement et ses projets. Des actions transversales sont dans ce sens mises en œuvre.

Le Chabada a organisé depuis 2012 un forum ouvert afin de lancer sa propre démarche Agenda 21. Autour de la question « le Chabada, quel projet pour demain ? », une quinzaine d'actions ont été lancées, suivies depuis par d'autres projets prospectifs.

La Ville d'Angers s'est ainsi engagée sur plus de 40 actions pour la période 2012-2013, pour montrer son engagement en faveur d'un renouvellement transversal de ses politiques culturelles publiques.



PAROLES D'ACTEURS

« La démarche traduit une nouvelle considération de la culture dans les projets et le développement des villes, en prenant en compte la participation citoyenne, la diversité culturelle et la place des artistes dans les différents projets de la ville ».

« Sur chaque projet culturel que nous pouvons développer, il s'agit, à chaque fois, de les regarder au filtre des quatre entrées du développement durable : l'environnement, le social, l'économique et la gouvernance ».

MAINE-ET-LOIRE
27-06
2013

Une gouvernance renouvelée

La coconstruction de l'**Agenda 21 des cultures** a été jusque-là assurée par des séances plénières ouvertes à tous (pour rendre compte et valider les étapes du projet) et le groupe partenarial (en charge du suivi méthodologique). Pour suivre les actions mises en place, veiller au respect des valeurs et fédérer les initiatives des acteurs du territoire, une nouvelle gouvernance est expérimentée depuis 2013. En cours de finalisation, elle associe des acteurs de la société civile et culturelle à d'autres interlocuteurs (éducation, social, économie, sport, écologie...), et connecte les acteurs angevins avec les réflexions et travaux menés au niveau régional, national et international sur la culture et le développement durable.

Éléments de la gouvernance de l'Agenda 21 des cultures

Une vice-présidence à la commission culture de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) pour faire connaître l'expérience angevine et participer au travail international en faveur de la culture et du développement durable.

Un temps fort annuel qui met la culture au cœur des projets de développement durable du territoire.

Des espaces de rencontre et de dialogue entre Angevins ou d'autres acteurs.

Un groupe partenarial qui suit les actions et est garant des valeurs de la démarche.

49 ANGERS
18h00
26-06
2013
MAINE-ET-LOIRE



PAROLES D'ACTEURS

« C'est important que les acteurs se manifestent, se rencontrent pour se parler et même réfléchir collectivement ».

Illustration du plan d'actions par enjeux



ENJEU 1

Considérer la diversité des cultures comme une richesse commune et favoriser l'expression culturelle de chacun

Chacun est porteur de culture de par sa propre histoire, ses modes de vie, ses héritages, son parcours de vie. Cette diversité culturelle est source d'échanges, d'innovation et de créativité et doit être non seulement défendue, mais favorisée pour permettre l'épanouissement de tous.

FONDS DOCUMENTAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Action mise en place par la Ville d'Angers

Prendre en compte les besoins et les souhaits des usagers

Renouvellement et diversification des fonds documentaires de la bibliothèque municipale sur la base des suggestions des usagers.

JOURNÉE DE VALORISATION DE LA JEUNESSE

Action mise en place par la Ville d'Angers

Valoriser les initiatives et les talents des jeunes Angevins

Événement annuel organisé par les jeunes Angevins volontaires qui permet de valoriser les talents et l'engagement de la jeunesse (stands, ateliers, animations sur scène).



PAROLES D'ACTEURS

« Il faut entrevoir la culture sous tous ses aspects : la façon dont elle crée du lien social, son apport à l'économie, son rapport aux questions environnementales, ainsi que la question de la gouvernance, c'est-à-dire comment elle est pilotée, qui décide quoi, qui dirige quoi ».

« Il est important d'élargir le sens. Nous faisons place à toutes les cultures (art, croyances, scientifiques, techniques...). »

« Le terme de durable, c'est pour pouvoir se projeter dans le temps, laisser l'avenir ouvert, donc laisser l'avenir possible ».

« L'Agenda 21 des cultures n'est pas seulement réservé aux personnes qui font la vie artistique du territoire, mais aussi à l'ensemble des citoyens ».



ENJEU 2

Articuler les démarches culturelles avec les autres projets et politiques du territoire

La politique concerne l'organisation de la cité. Elle influence et reflète les modes de vie, les relations, les croyances. Ses champs d'intervention et les choix collectifs qu'elle implique recoupent donc étroitement ceux de la culture, d'autant que celle-ci peut permettre d'orienter les choix politiques par l'identification des enjeux culturels, individuels et collectifs.

CONCERTATION CITOYENNE AUTOUR DU PROJET RIVES NOUVELLES

Action mise en place par la Société Publique Locale (SPL) Rives Nouvelles

Associer les Angevins au projet Rives Nouvelles

Mise en place d'un atelier citoyens, de tables longues et saisine de l'inter-conseil de quartiers pour enrichir les propositions d'actions à court et long terme du projet Rives Nouvelles (participation citoyenne, usages, animations et activité sur le site...).

CARTOGRAPHIE SENSIBLE D'ANGERS

Action collective en cours d'élaboration par la Paperie, Léo-Lagrange Ouest, Compagnie MAP et des habitants angevins

Faire changer les représentations du territoire angevin à partir d'une approche sensible

Élaboration d'une cartographie sensible d'Angers à partir des représentations des Angevins de leur propre ville, en fonction de critères variés. Mise en résidence d'artistes qui travailleront avec les habitants.

MUSÉES DANS LES QUARTIERS

Action mise en place par la Ville d'Angers

Immerger l'œuvre d'art dans le quotidien des habitants

Développement de partenariats avec les institutions dans les quartiers pour diffuser des collections de l'Artothèque d'Angers dans les lieux publics (maisons de quartier, écoles, bibliothèques...).



PAROLES D'ACTEURS

« La culture constitue ce qui nourrit les gens ».



ENJEU 3

Favoriser les échanges et les métissages culturels et artistiques pour un vivre ensemble harmonieux

Les échanges culturels sont toujours source de richesse, à la fois aux niveaux collectif et individuel : émergence de cultures inédites et de nouvelles interfaces, épanouissement personnel, ouverture, émancipation et enrichissement... Pour favoriser ces échanges et ces partages, il faut créer les conditions pour que se développe l'envie d'aller vers l'autre.

LES PETITS CŒURS DE VIE

Action collective mise en place par le centre Jacques-Tati en partenariat avec les compagnies Crue et Eoliharpe et la Ville d'Angers

Encourager l'ouverture culturelle des habitants, leur participation et le lien social dans le quartier de Belle-Beille

Médiation culturelle par l'intermédiaire de créations artistiques (spectacles, œuvres plastiques) qui mettent en lumière les espaces hors centralité du quartier.

ESPACE DE LECTURE SENIOR ET INTERGÉNÉRATIONNEL

Action mise en place par la Ville d'Angers

Faciliter la vie des personnes âgées par un espace de lecture et d'appui entre générations

Réaménagement des locaux et réorientation des collections de la bibliothèque de quartier Saint-Nicolas en direction des personnes âgées. Mise en place d'animations et de temps de rencontres intergénérationnelles.



SOIRÉE « SORS TES COVERS »

Action mise en place par le Chabada

Fédérer sur scène les musiciens locaux

Création d'un concept de soirée autour de reprises faites par des musiciens locaux qui peuvent venir jouer avec leur groupe habituel ou en créer un spécialement pour la soirée (The Clash en 2012, Gainsbourg en 2013).



Favoriser les démarches de coopération et de coconstruction des initiatives et des politiques culturelles

Chaque citoyen, chaque créateur et/ou partenaire des projets culturels mis en œuvre dans le territoire d'Angers contribue à sa dynamique culturelle. L'implication de l'ensemble des citoyens dans le débat public et la coélaboration des politiques et des projets provoque l'apparition de nouvelles idées, formes, émotions...

EXPOSITION PARTICIPATIVE ET COLLECTIVE « ART D'ICI »

Action mise en place par la Ville d'Angers

Valoriser les artistes angevins et régionaux dans une logique participative

Conception d'expositions avec les artistes angevins et régionaux qui deviennent porteurs de projets collectifs (mélange de formes et de modes d'expression artistique entre associations et collectifs d'artistes partenaires).

COLLÈGE D'USAGERS

Action mise en place par le Chabada

Impliquer les usagers dans la gouvernance du Chabada

Après modification des statuts de l'association, création d'un collège d'usagers composé des musiciens et détenteurs d'une carte Chabada, par tirage au sort. Ce collège d'usagers siègera au conseil d'administration de l'association.

RÉÉCRITURE CHARTE CULTURE ET SOLIDARITÉ

Action mise en place par la Ville d'Angers

Repenser collectivement les valeurs, les contenus et les relations avec les publics de la charte

Réécriture de la charte au regard de la notion de « participation à la vie artistique et culturelle », plus globale et respectueuse des identités et des parcours individuels que celle « d'accès à la culture ». Mise en place d'une plateforme d'échanges grâce à la création d'un groupe de veille et de réflexion.





Contribuer à une économie de la culture plurielle et responsable

La culture est créatrice de richesses (humaines, monétaires...) et peut être un acteur à part entière pour renouveler notre rapport à l'économie. Face au constat d'une concentration des industries culturelles, il est indispensable que les politiques et les autres initiatives territoriales mettent en place ou accompagnent des contrepoids (réciprocité, partage équitable des richesses, éthique...).

DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR CULTUREL ET CRÉATIF

Action mise en place par la Ville d'Angers

Valoriser le secteur culturel et créatif à Angers et dans sa région

Soutien et accompagnement des professionnels et étudiants du secteur culturel et créatif (annuaire des créatifs, veille informative, rencontres professionnelles, espace de travail partagé).

OUTILS DE COMMUNICATION ET DE MÉDIATION NUMÉRIQUES

Action mise en place par la Ville d'Angers

Toucher de nouveaux publics en numérisant l'offre culturelle et patrimoniale

Diffusion de l'offre culturelle et patrimoniale par l'intermédiaire de nouveaux outils de communication : podcasts et applications smartphone, réseaux sociaux, espace collaboratif, panneaux d'information numériques...

PÉPINIÈRE ARTISTIQUE DAVIERS

Action mise en place par la Ville d'Angers

Favoriser une démarche de concertation et de responsabilisation de la communauté artistique

Mise à disposition d'espace de travail pour favoriser le renouvellement, les interactions et le partage entre des artistes permanents et invités. Pépinière animée directement par les artistes permanents pour faire vivre le site.





ENJEU 6

Relier culture et environnement

La culture et l'environnement sont des biens communs de l'humanité. Pour intégrer les questionnements sur notre rapport à la nature, il est à la fois nécessaire de prendre en compte l'impact environnemental de tout projet culturel, mais aussi de favoriser les productions culturelles qui permettent de questionner les défis écologiques, nos modes de pensée et nos modèles de développement.

PLAN DE DÉPLACEMENT ENTREPRISE (PDE)

Action mise en place par l'EPCC – Le Quai

Améliorer l'accessibilité et favoriser les modes de transports alternatifs pour les usagers de l'EPCC – Le Quai

Mise en œuvre d'une vingtaine d'actions transversales en direction des salariés, étudiants et spectateurs de la structure : communication incitative sur les transports en commun, vélo, marche, mise à disposition de vélos électriques, aménagement des horaires de travail pour faciliter l'utilisation des transports en commun, travail avec des sociétés de transports locales...

QUINZAINE « CITÉ D'EAU »

Action collective en cours d'élaboration par le Collectif CKM, les Francas, des associations angevines et la Ville d'Angers

Sensibiliser les Angevins sur l'importance de l'eau et les interroger sur le rapport êtres humains-nature

Mise en place d'animations et d'actions en direction de différentes générations, qui associent les approches sensibles, artistiques, intellectuelles (animations à destination des enfants, spectacles, déambulations, débats...).

FLEURS SAUVAGES DE MA RUE

Action mise en place par la Ville d'Angers

Sensibiliser et mobiliser les Angevins sur la nature en ville

Récolte de données sur la biodiversité en ville (types de plantes colonisatrices, rôle joué par les aménagements urbains...) en partenariat avec les citoyens, associations locales naturalistes, universités et instances de démocratie participative.



LEXIQUE



ARTOTHÈQUE Service culturel municipal, l'Artothèque est un lieu de diffusion de la création contemporaine par le prêt des œuvres originales de sa collection et par une politique d'expositions et d'activités régulières.

CENTRE JACQUES-TATI Centre social situé dans le quartier de Belle-Beille qui développe, en partenariat avec les associations du quartier, des actions en faveur du vivre-ensemble, le lien social entre les familles et l'engagement citoyen.

CHARTRE CULTURE ET SOLIDARITÉS Charte qui permet à des Angevins en difficulté de ressources, isolés, repliés sur eux-mêmes et accompagnés par des associations d'assister à des spectacles, concerts et projections cinématographiques, pour une participation financière symbolique.

COLLECTIF CKM Collectif d'artistes.

COMPAGNIE CRUE Compagnie qui développe des projets artistiques en lien avec les notions de collecte et de mémoire orale.

COMPAGNIE MAP Compagnie théâtrale.

EOLIHARPE Compagnie mettant en œuvre des spectacles mêlant théâtre, musique, chant, lecture...

EPCC (ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE COOPÉRATION CULTURELLE) – LE QUAI Équipement destiné à la création et à la diffusion artistiques, qui héberge le centre dramatique national Nouveau Théâtre d'Angers (NTA) et le Centre National de Danse Contemporaine (CNDC). Il accueille également des opéras produits par Angers Nantes Opéra (ANO).

LA PAPERIE Centre National des Arts de la Rue (CNAR) qui travaille sur la thématique de l'art et de l'espace public dans les domaines de la production et de la diffusion.

LE CHABADA Par un accord de délégation de service public avec la ville d'Angers, l'association Adrama-Chabada gère le Chabada, une scène de musique actuelle (salle de concert, soutien à la création et à la répétition, résidence d'artistes, accompagnement de groupes locaux et des amateurs, sensibilisation de nouveaux publics).

LÉO-LAGRANGE OUEST Établissement intervenant dans les régions Pays de la Loire et Bretagne, qui gère des équipements de quartiers ou à vocation culturelle, en direction des enfants et de la jeunesse mais également des adultes et des familles.

LES FRANCAS Mouvement d'éducation populaire.

RIVES NOUVELLES Structure administrée par la Ville d'Angers qui a en charge le projet de reconquête des berges de Maine. Ce projet impactera de nombreux aspects de la ville : environnement, déplacements, culture, tourisme, développement économique, sports et loisirs...



PAROLES D'ACTEURS

« L'implication des citoyens est une des dimensions du développement durable. Tout le monde doit pouvoir participer à l'élaboration des politiques, à leur vie, à leur évaluation ».



CONTACT

VILLE D'ANGERS
Mission Développement durable
Paméla Bailly : 02 41 05 58 34
E-mail : pamela.bailly@ville.angers.fr

Plus d'informations sur :
www.angers.fr/agenda21delaculture

